

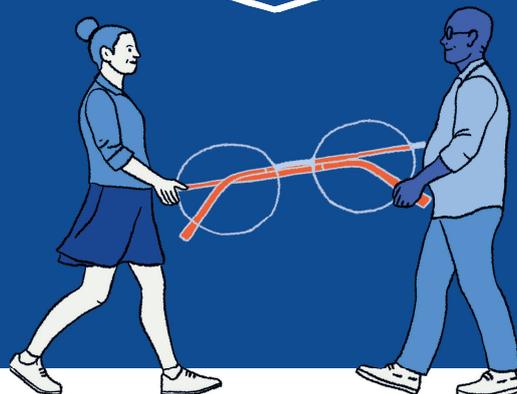


PLAN D' ACTIONS DE LA VILLE DE LYON

POUR LE COMMERCCE ET L'ARTISANAT



ISSU DES ASSISES
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
DU 4 NOVEMBRE 2024



**PLAN D' ACTIONS
DE LA VILLE DE LYON
POUR LE
COMMERCE ET L'ARTISANAT**

**ISSU DES ASSISES
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
DU 4 NOVEMBRE 2024**



À VOUS, COMMERÇANTS ET ARTISANS LYONNAIS

À vous qui êtes le cœur battant de Lyon. Chaque jour, par votre savoir-faire, votre engagement et votre passion, vous animez nos rues et nos quartiers. Vous êtes bien plus que des acteurs économiques : vous créez du lien, donnez une âme à notre ville et facilitez le quotidien des Lyonnaises et des Lyonnais.

Nous savons aussi que votre métier évolue et que vous devez faire face à de nombreux défis : transformation des habitudes de consommation, concurrence du commerce en ligne, enjeux d'accessibilité, transition écologique, coût des loyers commerciaux... Nous en avons pleinement conscience, et c'est pourquoi nous avons voulu vous donner la parole.

Le **4 novembre dernier, nous avons organisé ensemble les Assises du commerce et de l'artisanat**, un moment clé pour échanger et bâtir avec vous des solutions concrètes. Vous étiez plus de 250 à partager vos expériences, vos préoccupations et vos idées. Grâce à vous et aux partenaires professionnels, nous avons construit un plan d'actions concret pour renforcer le commerce et l'artisanat à Lyon.

Ce plan, c'est avant tout le vôtre. Il répond aux attentes que vous avez exprimées :

- **Soutenir votre activité et préserver la diversité commerciale**, en conduisant une stratégie commerciale adaptée à chaque quartier et en favorisant l'implantation de commerces de proximité.
- **Faciliter votre quotidien**, avec un meilleur accompagnement, des démarches simplifiées et la création de l'Office Lyon Commerce, un guichet unique d'information dédié.
- **Améliorer l'accessibilité et l'attractivité des quartiers**, en adaptant les règles de circulation et de stationnement, et en rendant l'espace public plus accueillant.
- **Accompagner la transformation du commerce**, en vous aidant à mieux intégrer le numérique et en soutenant les circuits courts et les pratiques responsables.
- **Valoriser votre rôle central dans la ville**, en renforçant les animations commerciales et en mettant en avant les savoir-faire lyonnais.

Nous continuerons à avancer avec vous, dans **un dialogue constant et durable**, pour adapter nos actions à vos besoins. À travers des projets comme **Presqu'île à Vivre**, qui vise à améliorer la qualité de vie et l'attractivité du centre-ville, et les travaux d'embellissement en cours dans vos quartiers, nous construisons une ville plus agréable pour vous et vos clients.

Lyon a la chance d'avoir un commerce et un artisanat indépendants forts et diversifiés.

Nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

Grégory Doucet

Maire de Lyon

SOMMAIRE

ÉDITO

Gregory Doucet, Maire de Lyon

UN PLAN D' ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES EXPRIMÉES LORS DES ASSISES

Les résultats de l'enquête Oyé !

La journée d'ateliers avec les artisans et commerçants

4 ambitions, 15 objectifs et 54 actions

AMBITION 1 - FAVORISER UNE OFFRE ÉQUILBRÉE ET RENFORCER LA DIVERSITÉ COMMERCIALE ET ARTISANALE

Objectif 1 : Anticiper les mutations commerciales grâce à une veille foncière renforcée

1. Développer l'observatoire des rez-de-chaussée
2. Planifier les implantations commerciales dans les documents d'urbanisme
3. Instaurer une autorisation préalable pour la transformation des locaux en rez-de-chaussée en meublés de tourisme

Objectif 2 : Conduire une stratégie commerciale adaptée à chaque quartier

4. Définir des schémas de développement économique partagés sur les quartiers stratégiques ou à enjeux
5. Déployer des périmètres de sauvegarde du commerce dans les quartiers à fortes vulnérabilités commerciales
6. Développer une stratégie publique d'acquisition foncière

Objectif 3 : Favoriser l'implantation des activités de proximité

7. Co-construire une charte de collaboration avec les bailleurs publics
8. Associer les bailleurs privés et les copropriétés à la préservation de la vitalité commerciale
9. Conduire un plaidoyer pour l'encadrement des loyers commerciaux et le gel temporaire de l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC)

Objectif 4 : Limiter la vacance commerciale

10. Faciliter les occupations transitoires et les boutiques éphémères
11. Accompagner les bailleurs privés dans la location de leurs locaux commerciaux
12. Inciter à la rénovation des locaux dégradés

AMBITION 2 : CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ARTISANAT ET L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Objectif 5 : Faciliter les démarches et mieux accompagner les commerçants et les artisans

13. Mettre en place l'Office Lyon Commerce

14. Enrichir et renforcer la diffusion du guide pour les commerçants et artisans lyonnais

15. Faciliter l'accès à l'information et aux démarches en ligne

16. Améliorer la diffusion numérique des actualités

Objectif 6 : Développer un cadre de ville attractif

17. Créer des lieux de convivialité sur l'espace public en facilitant l'implantation des terrasses

18. Rendre la ville plus propre

19. Préserver la qualité architecturale et patrimoniale

20. Accompagner les collectifs de commerçants sur le dispositif Jardins de rue

Objectif 7 : Faciliter les déplacements pour une meilleure accessibilité des commerces

21. Faciliter les livraisons des commerces

22. Proposer des tarifications adaptées au stationnement des artisans et commerçants

23. Développer et valoriser des tarifications adaptées aux clients

Objectif 8 : Développer un environnement sécurisé pour les commerçants et les usagers

24. Renforcer les liens de proximité avec la Police Municipale et Nationale

25. Développer les outils de sensibilisation

26. Déployer le dispositif « Demandez Angela »

27. Affirmer le rôle du Conseil Lyonnais de la Nuit (CNL)

28. Adapter le réseau de vidéoprotection

Objectif 9 : Faciliter la vie des commerces pendant les travaux

29. Faciliter l'accès aux commerces lors des travaux

30. Minimiser l'impact des travaux sur les commerces

31. Optimiser la communication travaux

AMBITION 3 - ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES COMMERCES

Objectif 10 : Promouvoir la consommation locale et les circuits courts

- 32. Développer le label « Fabriqué à Lyon et ses alentours »
- 33. Favoriser l'approvisionnement local des commerces lyonnais
- 34. Valoriser l'offre d'approvisionnement local et en circuits courts sur les marchés de plein vent – Ici C Local
- 35. Soutenir la monnaie locale la Gonette

Objectif 11 : Développer des démarches d'accompagnement à la transition écologique et sociale

- 36. Renforcer le réseau des entreprises labellisées « Engagé à Lyon »
- 37. Faciliter la mise en œuvre de solutions concrètes
- 38. Promouvoir des démarches sobres en énergie – la Charte Sobriété des commerces
- 39. Accompagner les démarches individuelles et collectives de transformations

Objectif 12 : Accompagner les commerçants sur les nouveaux modes de consommation

- 40. Faire connaître les dispositifs d'accompagnement individuels et collectifs à la digitalisation
- 41. Encourager les mises en valeur digitales collectives
- 42. Organiser des temps de formation et d'échanges

AMBITION 4 - FAVORISER LES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET LA PROMOTION DU COMMERCE

Objectif 13 : Développer les dynamiques commerciales collectives

- 43. Accompagner les associations de commerçants
- 44. Valoriser les animations commerciales
- 45. Créer un réseau d'ambassadeurs commerçants
- 46. Créer un système de parrainage entre commerçants
- 47. Coordonner les ouvertures dominicales avec le calendrier commercial

Objectif 14 : Valoriser le commerce et les commerçants lyonnais

- 48. Organiser la Biennale du Commerce
- 49. Faire des fêtes de fin d'année un temps fort de promotion du commerce lyonnais
- 50. Multiplier les mises en avant du commerce lyonnais

Objectif 15 : Renforcer les liens entre commerce et tourisme

- 51. Renforcer la communication et la diffusion d'informations sur les activités commerciales
- 52. Développer et valoriser les parcours commerçants
- 53. Renforcer les liens entre les commerçants et les professionnels du tourisme
- 54. Faciliter l'accueil des touristes dans les commerces lyonnais

UN PLAN D' ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES EXPRIMÉES LORS DES ASSISES

La Ville de Lyon a organisé les Assises du commerce et de l'artisanat dans le cadre d'une réflexion en deux temps :

- Une enquête numérique sur la plateforme Oyé !
- Une journée d'ateliers avec les artisans et commerçants à l'Hôtel de Ville de Lyon.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE OYÉ !

Une consultation numérique a été lancée du 17 juin au 31 juillet 2024 sur la plateforme participative Oyé! Cette initiative avait pour but de recueillir les avis, questions et suggestions des Lyonnais – commerçants, artisans et consommateurs – afin d'enrichir les discussions des Assises. 2039 répondants ont participé : 533 commerçants et artisans et 1506 consommateurs.

Les résultats montrent une préoccupation partagée sur l'accessibilité, la fréquentation des commerces et la nécessité d'adapter les offres aux nouvelles attentes des consommateurs.

Les commerçants expriment des inquiétudes quant à leur survie face à la concurrence des grandes enseignes et du commerce en ligne.

Plus des deux tiers des consommateurs (69 %) ont une opinion favorable sur l'offre de commerces dans leur quartier. Les perceptions diffèrent parfois entre commerçants et consommateurs : par exemple, 56 % des commerçants du 5^e arrondissement ont une opinion défavorable sur l'offre, tandis que deux consommateurs sur trois l'apprécient. Une proportion de 12 % des répondants estime que les commerces de leur quartier ne correspondent pas à leurs attentes, atteignant près de 25 % dans le 8^e arrondissement. En revanche, une majorité reconnaît que les commerces facilitent leur quotidien. L'accessibilité est la préoccupation principale des commerçants, notamment en ce qui concerne la circulation et le stationnement pour les clients et les fournisseurs. La majorité des répondants (90 %) fréquente régulièrement les commerces de leur quartier, avec 70 % y allant plusieurs fois par semaine. Toutefois, cette proportion est plus faible dans les 8^e et 9^e arrondissements.

L'enjeu de la survie du commerce indépendant est évoqué par 82 % des répondants. Les commerçants perçoivent leur activité comme menacée, soulignant la nécessité de protéger le commerce de proximité, qui constitue selon eux l'âme de la ville. De nombreux commerçants expriment leur crainte de fermer leurs activités face à la baisse de la fréquentation et à l'augmentation des charges, déplorant également le remplacement des commerces indépendants par des chaînes nationales.

Certains commerçants dénoncent des loyers élevés, ne correspondant pas à la baisse de la fréquentation, et souhaiteraient une régulation de ces coûts pour les petites entreprises et artisans.

Les attentes des consommateurs se concentrent sur des critères de qualité, de proximité et de responsabilité sociale, mettant en lumière l'importance d'une offre diversifiée et accessible.

De plus, la transition écologique est perçue comme un enjeu important, tant pour les commerçants que pour les clients.



LA JOURNÉE D'ATELIERS AVEC LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Les Assises du commerce et de l'artisanat se sont tenues le 4 novembre 2024 à l'Hôtel de Ville de Lyon. Elles ont réuni plus de 250 participants qui ont travaillé pendant une journée autour de 6 ateliers pour proposer des pistes de réflexions et d'actions en faveur du commerce de demain.

Les thèmes étaient variés, tous impactant le quotidien du commerce de proximité : la complémentarité commerce physique/numérique, le lien avec l'espace public, l'urbanisme commercial, la transition écologique et sociale, le parcours de l'entrepreneur, l'attractivité commerciale lyonnaise.

Les attentes principales exprimées par les commerçants lors de ces ateliers concernent :

- de l'information plus simple, plus claire et plus lisible ;
- une meilleure association des commerçants à la vie de la ville pour qu'ils en soient les relais ;
- un cadre de vie favorable aux commerces et une accessibilité des clients facilitée ;
- des actions collectives confortées et renforcées ;
- la valorisation de l'activité commerciale lyonnaise et de l'offre de proximité ;
- les problématiques rencontrées en matière d'accès au foncier.

4 AMBITIONS ET 15 OBJECTIFS DÉCLINÉS EN 54 ACTIONS

Ce plan d'actions a vocation à répondre aux attentes exprimées par les commerçants et artisans et à accompagner le secteur dans le cadre des transformations à l'œuvre afin de conforter et dynamiser la vie commerçante lyonnaise.

Il est le fruit des travaux menés par les commerçants et artisans lors des Assises ainsi que des nombreux échanges avec nos partenaires : Métropole de Lyon, Chambres consulaires, Office du Tourisme, associations de commerçants et structures de management de centre-ville, bailleurs, commercialisateurs, SYTRAL Mobilités, Lyon Parc Auto, etc.

Ce plan d'actions se structure autour de 4 ambitions et 15 objectifs déclinés en 54 actions. Les actions présentées ont des temporalités et des impacts variés. Certaines, déjà à l'œuvre, seront poursuivies, réorientées ou renforcées tandis que de nouvelles actions devront également être déployées par la Ville de Lyon ou ses partenaires.

Ambition 1 : Favoriser une offre équilibrée et renforcer la diversité commerciale et artisanale

La Ville de Lyon souhaite maintenir le commerce indépendant et de proximité en cœur de ville et dans les quartiers, promouvoir une offre équilibrée et accessible et favoriser la vitalité commerciale de l'ensemble de la ville.

Ambition 2 : Créer les conditions favorables au commerce et à l'artisanat de proximité

Pour permettre aux commerçants et artisans d'accueillir leurs clients dans des conditions adaptées, la Ville de Lyon souhaite développer un environnement urbain attractif et favorable aux commerces où habitants, touristes et grand lyonnais puissent bénéficier d'une expérience client agréable. Plusieurs actions visent également à améliorer la diffusion de l'information et la connaissance des dispositifs portés par la Ville et ses partenaires.

Ambition 3 : Accompagner la transformation des commerces

La Ville de Lyon et ses partenaires souhaitent accompagner la transformation et l'innovation pour permettre aux commerçants et artisans de répondre aux défis économiques, environnementaux et sociaux et aux évolutions des modes de consommation.

Ambition 4 : Favoriser les dynamiques collectives et la promotion du commerce

La vitalité commerciale est le fruit de l'engagement fort des acteurs du commerce et de l'artisanat, et particulièrement des associations de commerçants et des structures de management de centre-ville. Il importe de les accompagner, de favoriser leur mise en réseau et de faire connaître largement leurs actions. La Ville de Lyon souhaite également développer un ensemble d'actions permettant de mieux valoriser les commerçants et les atouts de chaque quartier.

AMBITION 1

**FAVORISER UNE OFFRE ÉQUILIBRÉE
ET RENFORCER LA DIVERSITÉ COMMERCIALE
ET ARTISANALE**

OBJECTIF 1 : ANTICIPER LES MUTATIONS COMMERCIALES GRÂCE À UNE VEILLE FONCIÈRE RENFORCÉE

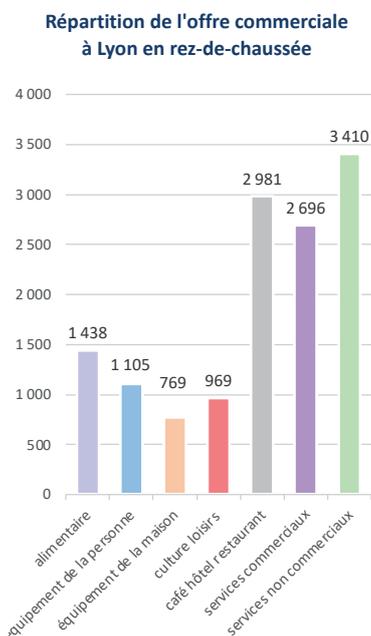
CHIFFRES CLÉS

10 000

Commerces et services commerciaux

7,8%

Taux de vacance en 2024 contre 9,77% en moyenne en France



Source : Observatoire des rez de chaussée économiques de la Ville de Lyon

ENJEUX

La veille foncière permet de développer des stratégies fines en faveur de la vitalité économique et commerciale des quartiers.

Elle vise à étudier et anticiper les mutations commerciales pour :

- maintenir l'accès au commerce de proximité pour l'ensemble de la population ;
- maintenir et développer la diversité commerciale ;
- accompagner l'implantation des acteurs économiques ;
- équilibrer les activités diurnes et nocturnes ;
- soutenir le commerce indépendant face à l'uniformisation de l'offre.

Partenaires



ACTIONS

1. Développer l'observatoire des rez-de-chaussée

L'Observatoire des rez-de-chaussée de la Ville de Lyon recense l'ensemble des données liées aux activités en rez de chaussée. Il permet de connaître l'offre commerciale et de comparer les évolutions commerciales de la ville et des quartiers à différents instants.

2. Planifier les implantations commerciales dans les documents d'urbanisme

Le travail fin de définition des destinations et sous-destinations des bâtiments sera renforcé pour sécuriser les linéaires commerciaux.

3. Instaurer une autorisation préalable pour la transformation des locaux en rez-de-chaussée en meublés de tourisme

Afin d'endiguer la transformation de rez-de-chaussée dans certains quartiers en meublés de tourisme (AirBnb en particulier) et ainsi préserver la continuité et l'attractivité des linéaires commerciaux, la Ville de Lyon introduira une demande d'autorisation préalable à laquelle seront soumis les propriétaires.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Développer l'observatoire des rez-de-chaussée	En continu	Ville de Lyon
Planifier les implantations commerciales dans les documents d'urbanisme	Moyen terme	Ville de Lyon Métropole de Lyon
Instaurer une autorisation préalable pour la transformation des locaux en rez-de-chaussée en meublés de tourisme	Court terme	Ville de Lyon

ZOOM SUR

Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat, PLU-H

Le PLU-H vise à développer la ville en préservant son environnement, en favorisant la cohésion sociale, et en soutenant l'activité économique. Il détermine les grandes vocations du territoire à travers la destination du sol et des zonages et notamment l'affectation des locaux en rez-de-chaussée en déterminant des linéaires :

- linéaires « toutes activités » : seul le logement est interdit,
- linéaires stricts « commerciaux et artisanaux » ne peuvent pas être affectés à des activités de service, de bureau ou à du logement.

Il fixe les surfaces maximales autorisées des polarités commerciales ainsi que les règles de changement d'usage (habitation, commercial) ou de destination d'un local ou immeuble.

OBJECTIF 2 : CONDUIRE UNE STRATÉGIE COMMERCIALE ADAPTÉE À CHAQUE QUARTIER

CHIFFRES CLÉS

2 périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat appuyés par

2 schémas de développement économique

- Quartier Péri
- Bas des pentes de la Croix Rousse

Ayant donné lieu à :

- **3** préemptions
- **7** acquisitions par la SEM patrimoniale du Grand Lyon
- **8** acquisitions par la SACVL

ENJEUX

La définition d'une stratégie foncière adaptée à chaque quartier permet de partager une vision commune entre l'ensemble des acteurs qu'ils soient institutionnels (collectivités, Chambres consulaires), commerçants ou encore bailleurs privés ou publics.

Dans ce cadre, la Ville de Lyon définit en lien avec ses partenaires des « schémas de développement économique », documents cadres qui permettent de coordonner les implantations commerciales et répondre aux enjeux propres à chaque quartier.

ACTIONS

4. Définir des schémas de développement économique partagés sur les quartiers stratégiques ou à enjeux

Ces schémas permettront de décliner la vision commerciale par territoire en tenant compte des spécificités propres à chaque quartier et d'y prioriser les actions à mener.

Celui de la Presqu'île sera élaboré en priorité, dans l'objectif de conforter sa place parmi les centres villes les plus attractifs d'Europe, en cohérence avec le projet Presqu'île à Vivre. En fonction des enjeux, d'autres quartiers pourront également être ciblés.

5. Déployer des périmètres de sauvegarde du commerce dans les quartiers à forte vulnérabilité commerciale

L'objectif de ces périmètres est de développer la diversité commerciale, limiter la mono-activité et la vacance commerciale. Des schémas de développement économique donnent une vision de la programmation commerciale souhaitée pour chacun de ces périmètres, et des comités techniques se réunissent régulièrement. Deux périmètres existent aujourd'hui sur la Ville de Lyon, et de nouveaux pourront être mis en place à l'avenir sur d'autres quartiers.

6. Développer une stratégie publique d'acquisition foncière

Dans le cadre d'une gouvernance partagée, la mobilisation des bailleurs et sociétés publiques permettra d'acquérir des locaux stratégiques en vue de participer à la dynamisation commerciale et artisanale dans les quartiers et linéaires prioritaires.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Définir des schémas de développement économique partagés sur les quartiers stratégiques ou à enjeux	Moyen terme	Ville de Lyon
Déployer des périmètres de sauvegarde du commerce dans les quartiers à fortes vulnérabilités commerciales	Moyen terme	Ville de Lyon
Développer une stratégie publique d'acquisition foncière	Moyen terme	Ville de Lyon Métropole de Lyon

ZOOM SUR

La préemption commerciale :

Le droit de préemption commerciale permet à une commune d'avoir la priorité pour acheter un bail commercial, un fonds de commerce, un fonds artisanal ou un terrain pouvant accueillir des commerces. Elle doit ensuite le rétrocéder à un commerçant ou un artisan. Ce droit de préemption ne peut être exercé que sur des biens situés dans une zone spécifique appelée périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

Le cédant d'un fonds de commerce ou d'un bail commercial situé dans une zone concernée par le droit de préemption commerciale doit impérativement remplir une déclaration de cession.

Partenaires

MÉTROPOLE
GRAND LYON

LYON 7 RIVE
GAUCHE
management de centre-ville

MY PRESQU'ÎLE

CCI LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE

Chambre
des Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE

OBJECTIF 3 : FAVORISER L'IMPLANTATION DES ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

CHIFFRES CLÉS

+ de 1 000

locaux commerciaux appartiennent à des bailleurs publics soit environ 10% des commerces lyonnais

+18%

d'augmentation de l'ILC entre le 1er trimestre 2021 et le 3ème trimestre 2024

ENJEUX

Les bailleurs publics et privés ont un rôle central en matière de qualité de l'offre commerciale.

L'objectif est d'accompagner les implantations dans leurs locaux au regard de leurs impacts sur l'environnement commercial et social. La Ville de Lyon souhaite ainsi développer et accompagner les bonnes pratiques des propriétaires de locaux commerciaux et artisanaux.

ZOOM SUR

La SEM Patrimoniale du Grand Lyon

La SEM Patrimoniale du Grand Lyon est une Société d'Économie Mixte spécialisée dans la gestion patrimoniale immobilière. Elle a pour vocation, sur le territoire de la Métropole du Grand Lyon, l'administration, la gestion, la location et la vente de biens immobiliers acquis. Ces biens se classent selon 4 catégories :

- commerces en opération de renouvellement urbain
- commerces diffus
- hôtels d'entreprises généralistes ou en filière d'excellence
- pôles médicaux, Artisanat, Économie sociale et solidaire

La SEM Patrimoniale est donc engagée sur des territoires considérés peu attractifs ou sur des secteurs d'activités innovants. Sur le territoire de la ville de Lyon elle intervient, en partenariat avec la Ville, sur le périmètre de sauvegarde Guillotière/ Péri ainsi qu'à la Duchère.

Partenaires



ACTIONS

7. Co-construire une charte de collaboration avec les bailleurs publics

Cette charte définira des objectifs communs en termes d'implantations commerciales dans les quartiers afin de privilégier dans le parc public le commerce de proximité et indépendant, l'artisanat, les circuits courts et les activités innovantes. Elle formalisera des outils de programmation collectifs, à l'image des comités d'enseignes qui permettent de valider et programmer les implantations dans les rez-de-chaussée commerciaux dans le cadre des projets urbains (Part-Dieu, Confluence, Gîrondins, la Duchère, etc.). Des outils seront également déployés pour faire connaître plus largement l'offre de locaux vacants des bailleurs publics.

8. Associer les bailleurs privés et les copropriétés à la préservation de la vitalité commerciale

La Ville de Lyon s'engage à informer les bailleurs privés sur leurs droits et obligations ainsi que sur les enjeux à assurer une offre commerciale équilibrée et intégrée à la vie des quartiers. Cette sensibilisation passera par des temps d'informations et d'échanges, des rencontres sur le terrain, des outils numériques.

9. Conduire un plaidoyer pour l'encadrement des loyers commerciaux et le gel temporaire de l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC)

L'augmentation des loyers commerciaux, révisés en fonction de l'ILC, ou du fait du bailleur, est un frein à l'installation et la préservation des commerces indépendants. La Ville de Lyon s'engage à porter auprès de l'Etat un plaidoyer ouvrant la possibilité d'expérimenter l'encadrement des loyers commerciaux, à l'image de ce qui a été fait en matière de logement et demandant le gel temporaire de l'ILC.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Co-construire une charte avec les bailleurs publics	Court terme	Ville de Lyon
Associer les bailleurs privés et les copropriétés à la préservation de la vitalité commerciale	En continu	Ville de Lyon
Conduire un plaidoyer pour l'encadrement des loyers commerciaux et le gel temporaire de l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC)	Court terme	Ville de Lyon

OBJECTIF 4 : LIMITER LA VACANCE COMMERCIALE

CHIFFRES CLÉS

7,8 %

Le taux de vacance reste stable depuis 2014 contre

9,8 %

en moyenne en France (CODATA services)

ENJEUX

La vacance commerciale, dont les causes et les effets diffèrent d'un quartier à l'autre, nuit à la vitalité des linéaires commerciaux. L'évolution des centres villes et des modes de consommation implique de réinventer les outils de lutte contre la vacance.

ZOOM SUR

Les kiosques de la Ville de Lyon

La Ville de Lyon déploie 20 kiosques sur l'ensemble de son territoire, pour la plupart alloués à la vente de fleurs ou de presse. Sur quelques-uns, la Ville de Lyon a fait le choix d'accueillir des activités innovantes. Ils sont destinés aux entreprises en création ou aux entreprises déjà existantes souhaitant ouvrir un point de vente pour lancer un projet, gagner en visibilité ou rencontrer ses clients. Les dossiers sont validés en fonction de leur intérêt pour le commerce local, leur facteur d'innovation et leur intérêt social.

ACTIONS

10. Faciliter les occupations transitoires et les boutiques éphémères

L'occupation transitoire des locaux privés ou publics accompagne le changement d'image et d'usage des linéaires commerciaux. La collectivité s'engage à la faciliter en informant les propriétaires bailleurs sur les règles ou encore en incitant des partenariats financiers et techniques. La Ville de Lyon développera les boutiques éphémères, qui permettent de tester un concept sans les règles contraignantes d'un bail commercial, sur les locaux et kiosques lui appartenant, et encourager les bailleurs publics à faire de même.

11. Accompagner les bailleurs privés dans la location de leurs locaux commerciaux

Des études de commercialité des biens vacants pourront être déployées en lien avec les chambres consulaires pour faciliter leur location. Le lien étroit avec les commercialisateurs sera renforcé pour faciliter la recherche de porteurs de projet.

12. Inciter à la rénovation des locaux dégradés

La Région propose des dispositifs d'aides à l'investissement pour créer et rénover des points de vente. La Ville de Lyon engagera des discussions avec la Région afin de permettre leur application dans le cas de locaux particulièrement dégradés sur le périmètre de la Ville de Lyon.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Faciliter les occupations transitoires et les boutiques éphémères	En continu	Ville de Lyon
Accompagner les bailleurs privés dans la location de leurs locaux commerciaux	En continu	Ville de Lyon
Inciter à la rénovation des locaux dégradés	Moyen terme	Ville de Lyon

Partenaires

 CCI LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE

 Chambre
des Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE

AMBITION 2

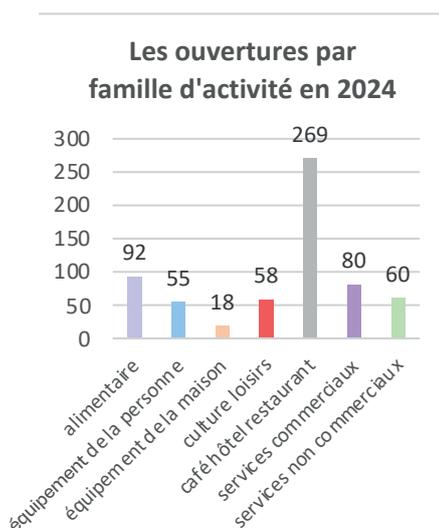
**CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES
À L'ARTISANAT ET L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ**

OBJECTIF 5 : FACILITER LES DÉMARCHES ET MIEUX ACCOMPAGNER LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

CHIFFRES CLÉS

670

créations de commerces en rez-de-chaussée en 2024



Source : Observatoire des rez de chaussée économiques de la Ville de Lyon

74

porteurs de projets accompagnés par la DECA en 2024

ENJEUX

La lisibilité, l'accessibilité et la souplesse des dispositifs et des démarches sont des enjeux clés pour les commerçants et artisans. La Ville de Lyon souhaite faciliter l'accès à l'information et aux démarches pour les commerçants et artisans lyonnais.

ACTIONS

13. Mettre en place l'Office Lyon Commerce

L'Office Lyon Commerce constituera le point d'entrée de la Ville de Lyon pour les commerçants, artisans et porteurs de projets lyonnais. Son objectif sera de simplifier l'accès aux informations pratiques et administratives, mais aussi d'accompagner activement les professionnels dans leurs démarches et leur développement au quotidien.

Porté par la Ville de Lyon, l'Office Lyon Commerce proposera un accueil physique accessible, ainsi qu'une plateforme numérique regroupant l'ensemble des ressources utiles aux professionnels.

Au-delà d'un simple service d'accueil, l'Office Lyon Commerce sera le moteur de la mise en œuvre opérationnelle d'une grande partie des actions prévues dans ce plan. Il permettra un accompagnement concret au service des professionnels.

14. Enrichir et renforcer la diffusion du guide pour les commerçants et artisans lyonnais

Ce guide proposé à tout commerçant et créateur d'entreprise commerciale ou artisanale présente l'ensemble des démarches à accomplir auprès des collectivités lors de la création ou la gestion quotidienne de son activité. Il sera enrichi des grandes étapes de la création, et des dispositifs existants auprès des partenaires de la Ville de Lyon. Il alertera aussi sur les différences sectorielles, en incitant à se tourner vers les acteurs compétents. Il vulgarisera les différentes réglementations applicables : règles architecturales (ABF), déclarations d'urbanisme, etc.

Ce guide sera consultable en ligne et mis à disposition gratuitement auprès des mairies d'arrondissements, Chambres consulaires, des associations de commerçants et des bailleurs et commercialisateurs.

15. Faciliter l'accès à l'information et aux démarches en ligne

Afin de faciliter les démarches, le nouveau site lyon.fr intègrera via une entrée dédiée aux artisans et commerçants, l'ensemble des informations et formalités à accomplir auprès de la Ville de Lyon et de ses partenaires.

16. Améliorer la diffusion numérique des actualités

Une lettre d'information du commerce et de l'artisanat mensuelle destinée aux commerçants et artisans recense les informations réglementaires, les actualités relatives au commerce et à l'artisanat, les bonnes pratiques et les événements des partenaires.

Elle sera optimisée pour mieux répondre aux besoins exprimés par les commerçants et artisans.

ZOOM SUR

Le guide pour les commerçants et artisans lyonnais et Lettre d'information du commerce et de l'artisanat

Retrouvez la version actuelle du guide pour les commerçants et artisans lyonnais et inscrivez-vous à la Lettre d'information du commerce et de l'artisanat

via les QR code ci-dessous !



S'inscrire à la Lettre d'information du commerce et de l'artisanat



Partenaires



DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Mettre en place l'Office Lyon Commerce	Moyen terme	Ville de Lyon Métropole de Lyon
Enrichir et renforcer la diffusion du guide pour les commerçants et artisans lyonnais	Moyen terme	Ville de Lyon Métropole de Lyon
Faciliter l'accès à information et aux démarches en ligne	Moyen terme	Ville de Lyon
Améliorer la diffusion numérique des actualités	Court terme	Ville de Lyon

OBJECTIF 6 : DÉVELOPPER UN CADRE DE VILLE ATTRACTIF

CHIFFRES CLÉS

2020 – 2024

+ de 2 000 terrasses

3 000 dispositifs de jardins de rue créés depuis 2005

240 000 m² détagués en moyenne chaque année par les services de la Ville de Lyon

ENJEUX

L'environnement extérieur et la qualité des espaces publics participent à l'attractivité des commerces. La Ville de Lyon prête une attention particulière à la préservation d'un cadre de vie agréable et propice au commerce.

ZOOM SUR

Le contrat Façade Nette

Ce contrat permet de bénéficier, sur simple demande en ligne ou par téléphone, de l'intervention d'une entreprise spécialisée, mandatée par la Ville de Lyon, pour enlever les graffitis. Les commerçants ou artisans peuvent bénéficier d'un abonnement annuel d'un montant forfaitaire de 88,80€TTC par an, quelle que soit la longueur de leur façade et le nombre d'interventions.

Le cahier de recommandations sur la lumière privée

Ce cahier est à destination des aménageurs, promoteurs immobiliers, propriétaires, commerçants, architectes, urbanistes, concepteurs lumière, éclairagistes. Il recense notamment les bonnes pratiques pour la mise en lumière des façades et des commerces dans le respect du plan lumière de la Ville de Lyon.



Partenaires

MÉTROPOLE
GRAND LYON

umih 69

ACTIONS

17. Créer des lieux de convivialité sur l'espace public en facilitant l'implantation des terrasses

Les terrasses des cafés et restaurants sont des lieux de vie, de convivialité et de mixité sociale. La Ville de Lyon a refondu son règlement des terrasses pour permettre de les développer tout en s'assurant du partage de l'espace public et de la tranquillité des habitants.

18. Rendre la ville plus propre

La Métropole de Lyon exerce sa compétence en matière de nettoyage des espaces publics sur la Ville de Lyon à travers une convention qualité-propreté. Cette convention sera adaptée pour continuer à améliorer la propreté de la ville. Par ailleurs, la Ville de Lyon encouragera l'adhésion des commerçants au contrat Façade Nette qui permet de participer à l'embellissement de la ville en nettoyant les tags.

19. Préserver la qualité architecturale et patrimoniale

La Ville de Lyon a émis en 2022 un cahier de recommandations sur la lumière privée, dans le cadre de son troisième Plan Lumière. Sa diffusion sera renforcée, et la collectivité continuera de développer des outils d'accompagnement à l'image de la Charte du Vieux Lyon, et autour du Règlement Local de Publicité.

20. Accompagner les collectifs de commerçants sur le dispositif Jardins de rue

Le dispositif permet d'embellir facilement une rue grâce aux micro-implantations florales. La municipalité effectue les plantations et les habitants ou commerçants de la rue s'engagent à les entretenir. Il fait l'objet d'un appel à projets régulier. À ce titre, la Ville de Lyon s'engage à accompagner les collectifs de commerçants qui en auraient besoin dans le dépôt de leur dossier.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Créer des lieux de convivialité sur l'espace public en facilitant l'implantation des terrasses	En continu	Ville de Lyon
Rendre la ville plus propre	Moyen terme	Métropole de Lyon Ville de Lyon
Préserver la qualité architecturale et patrimoniale	Court terme	Ville de Lyon
Accompagner les collectifs de commerçants sur le dispositif Jardins de rue	Court terme	Ville de Lyon

OBJECTIF 7 : FACILITER LES DÉPLACEMENTS POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES

CHIFFRES CLÉS

47%

des achats se font à pied ou à vélo à Lyon et Villeurbanne

11%

en transports en commun

Source : 11^{ème} enquête consommateur de la région lyonnaise

ENJEUX

L'accessibilité des commerces est un facteur indéniable d'attractivité. C'est d'ailleurs une préoccupation majeure ressortie lors de l'enquête Oyé ! puis des Assises. Permettre une déambulation agréable des piétons, rendre les transports en commun plus efficaces et accessibles à toutes et tous, apaiser les flux de circulation, augmenter la capacité des parcs-relais (P+R), sécuriser la pratique du vélo sont autant d'axes forts de politiques publiques conduites par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon. Dans le cadre de sa politique commerciale, la Ville de Lyon continuera à œuvrer aux côtés de la Métropole pour faciliter l'accès aux commerces pour les clients et les livraisons et ainsi renforcer la dynamique commerciale.

ZOOM SUR

L'Agence des Mobilités

L'Agence des Mobilités est le portail de la Métropole de Lyon dédié à la mobilité. Lieu d'information et de conseils situé à Lyon Gème, l'Agence des Mobilités répond aux questions sur la mobilité du quotidien.

Des experts sont disponibles pour offrir un service personnalisé d'informations et d'accompagnement sur les déplacements dans la Métropole de Lyon. Leur mission : trouver la ou les solutions les plus adaptées à chaque situation.

ACTIONS

21. Faciliter les livraisons des commerces

La Métropole de Lyon s'est dotée en 2024 d'un Schéma logistique des biens et services. En cohérence, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon poursuivront leurs efforts pour faciliter la livraison du *dernier kilomètre*, par exemple en encourageant la cyclo-logistique (en lien avec la CMA notamment), et en développant la logistique urbaine fluviale. La Ville de Lyon est également particulièrement attentive à l'installation des aires de livraison en adéquation avec les besoins des commerces, et à faire respecter leur usage en multipliant les contrôles. Des études ou groupes de travail pourront par ailleurs être lancés dans le cas de problématiques identifiées à l'échelle d'un quartier. Enfin, la Ville de Lyon continuera à créer de nouvelles aires de vélo cargo sur demande des commerçants.

22. Proposer des tarifications adaptées au stationnement des artisans et commerçants

Afin de rendre plus accessible le stationnement des professionnels dépendant d'un véhicule utilitaire, la Ville de Lyon a créé une tarification spécifique aux artisans du BTP, aux professionnels de santé, mais aussi aux artisans-commerçants. La liste des activités éligibles est évolutive et continuera à être adaptée en partenariat avec les chambres consulaires, en fonction des besoins recensés.

23. Développer et valoriser des tarifications adaptées aux clients

Afin d'inciter à l'usage des transports en commun, des tarifs préférentiels seront déployés à l'occasion des événements culturels et commerciaux (Fête des Lumières, fêtes de fin d'année...) grâce au ticket TCL en Fête. Le ticket Famille, et l'extension de la gratuité aux enfants de moins de 10 ans à partir du 1er septembre 2025 sont également des offres tarifaires favorables à la fréquentation commerciale.

Un travail sera également mené avec Lyon Parc Auto (LPA) et le SYTRAL pour donner la possibilité aux commerçants d'offrir des heures de stationnement (chèques parkings) ou des tickets TCL à leurs clients.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Faciliter les livraisons des commerces	Moyen terme	Métropole de Lyon Ville de Lyon
Proposer des tarifications adaptées au stationnement des artisans et commerçants	Court terme	Ville de Lyon CMA
Développer et valoriser des tarifications adaptées aux clients	Moyen terme	Métropole de Lyon / Ville de Lyon / SYTRAL Mobilités / LPA

Partenaires



OBJECTIF 8 : DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ POUR LES COMMERÇANTS ET LES USAGERS

CHIFFRES CLÉS

318 adhérents au dispositif Angela

290 Policiers municipaux

-12,6% de faits de délinquance au premier semestre 2024 par rapport à 2023

Source : Préfecture du Rhône

ENJEUX

La sécurisation des environnements commerciaux est essentielle non seulement pour protéger les individus et les biens, mais aussi pour favoriser une dynamique économique positive et améliorer le cadre de vie. La Ville de Lyon y est particulièrement attachée, et a notamment produit un effort sans précédent autour de l'attractivité du métier de policier municipal.

ZOOM SUR

Le dispositif Angela

Développer le réseau d'établissements sûrs et solidaires pour accueillir et mettre en sécurité toute personne victime de harcèlement de rue : c'est le principe du dispositif « Demandez Angela ».

Toute personne qui se trouve en situation de harcèlement, qu'il soit sexuel, en rapport avec l'identité, le genre, les convictions religieuses, le handicap... peut pousser la porte d'un établissement arborant le sticker « Ici demandez Angela » sur sa vitrine. À l'intérieur, il suffit de « demander Angela » pour être pris en charge, se voir offrir un répit et des conseils par les commerçants spécialement formés.



La Charte pour la qualité de vie nocturne

Cette Charte créée par la Ville de Lyon est le fruit d'un partenariat étroit avec la Préfecture, la Police Nationale et l'UMIH afin de fixer des règles pour encadrer, réguler et gérer au mieux le développement de la vie nocturne à Lyon. Elle établit un cadre d'échanges, de dialogue, de collaboration et de concertation entre les différents acteurs.

Retrouvez-le via ce QR code !



Partenaires



ACTIONS

24. Renforcer les liens de proximité avec la Police Municipale et Nationale

La prévention et la résolution des faits de délinquance passent avant tout par la présence humaine. Les commerçants sont par ailleurs souvent en demande d'une communication plus régulière et simplifiée avec la Police Municipale et Nationale. En conséquence, la Ville de Lyon renforcera la présence policière dans les zones commerciales, en assurant une patrouille régulière et un contact avec les commerçants, associations et référents. Avec le concours des mairies d'arrondissement, elle organisera également des réunions sur la sécurité avec la Police pour informer les commerçants des dispositifs existants (numéros d'urgence, plainte en ligne, etc.), discuter des problématiques locales et co-construire les solutions adaptées.

25. Développer les outils de sensibilisation

En partenariat avec la CCI, la Ville de Lyon proposera des ateliers aux commerçants sur la prévention des vols et la sécurité des espaces publics et diffusera le guide de la CCI pour la sécurité des commerces. Des programmes de formation pourront également être montés pour aller plus loin.

26. Déployer le dispositif « Demandez Angela »

Depuis 2022, la Ville de Lyon permet aux commerçants volontaires de se former à aider les victimes de harcèlement de rue dans le cadre du dispositif Angela. La municipalité continuera à déployer largement le réseau de commerçants adhérents au dispositif Angela et à communiquer auprès du grand public afin de le faire connaître.

27. Affirmer le rôle du Conseil Lyonnais de la Nuit

Organe partenarial réunissant divers services de la Ville de Lyon, les services de sécurité et les instances représentatives des établissements fonctionnant en soirée et la nuit, il définit les grandes stratégies de tranquillité publique pour une vie nocturne plus apaisée, alliant activité festive et quiétude des riverains, mais aussi sécurité de toutes et tous. Son rôle sera davantage affirmé, en lien étroit avec la Charte pour la qualité de la vie nocturne.

28. Adapter le réseau de vidéoprotection

Entre 30 et 60 nouvelles caméras seront installées dès 2025 pour renforcer le maillage existant.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Renforcer les liens de proximité avec la Police Nationale et Municipale	Moyen terme	Ville de Lyon Préfecture du Rhône
Développer des outils de sensibilisation	Moyen terme	Ville de Lyon / CCI
Déployer le dispositif « Demandez Angela »	En continu	Métropole de Lyon / Ville de Lyon / SYTRAL Mobilités / LPA
Affirmer le rôle du Conseil lyonnais de la nuit	Moyen terme	Ville de Lyon
Adapter le réseau de vidéoprotection	Moyen terme	Ville de Lyon

Partenaires



OBJECTIF 9 : FACILITER LA VIE DES COMMERCES PENDANT LES TRAVAUX

CHIFFRES CLÉS

30 passages de médiation par l'Agence Lyon Tranquillité Médiation pris en charge par la Ville depuis septembre 2024 sur les chantiers en Presqu'île

50 réunions de coordination travaux dans le cadre du projet Presqu'île à Vivre depuis décembre 2022

ENJEUX

La Ville de Lyon connaît une dynamique urbaine forte avec de nombreux chantiers d'aménagement et de modernisation. Si ces travaux sont essentiels pour l'amélioration des infrastructures et de la qualité de vie, ils ont aussi un impact direct sur les commerces de proximité, qui peuvent faire face à des difficultés en termes d'accessibilité, de visibilité et de fréquentation.

ZOOM SUR

L'information travaux Presqu'île à Vivre

Dans le cadre du projet urbain Presqu'île à Vivre plusieurs outils d'information sur les chantiers ont été mis en place par les collectivités :

- **La médiation chantier de la Ville de Lyon :** sur les chantiers d'aménagement des espaces publics, la Ville de Lyon a mis en place le passage plusieurs fois par mois depuis 2024 de médiateurs qui collectent les doléances des commerçants et riverains et explicitent le phasage et suivi des travaux.
- **Le groupe WhatsApp Presqu'île à vivre** pour suivre les actualités des chantiers en cours : Ajoutez «Infos Presqu'île à Vivre» à votre liste de contact avec le numéro 06 09 44 04 25. Lancez l'application, envoyez «infos» + nom et prénom, vous recevrez une réponse confirmant votre inscription.
- **À venir une hotline et une FAQ Zone à Trafic Limité** à destination des professionnels.

La carte interactive d'informations travaux de l'Agence des Mobilités

Pour suivre les travaux en cours autour des commerces et ce sur toute la région lyonnaise, il est possible de consulter la carte interactive de l'Agence des Mobilités de la Métropole de Lyon, actualisée très régulièrement.

Consultez la carte interactive



ACTIONS

29. Faciliter l'accès aux commerces lors des travaux

Afin d'encourager les clients à se rendre dans les commerces situés à proximité des travaux, des signalétiques esthétiques et lisibles seront mises en place de façon systématique pour indiquer que les commerces restent ouverts.

Des outils de communication à destination des clients pourront également être mis à disposition des commerçants.

La Ville de Lyon se fera également le relai de la carte interactive des travaux en cours, mise en place par l'Agence des Mobilités de la Métropole de Lyon, qui permet à chacune et chacun d'adapter son itinéraire.

30. Minimiser l'impact des travaux sur les commerces

La Ville de Lyon est particulièrement attentive à ce que l'emprise des chantiers impacte le moins possible les commerçants. Elle poursuivra ses efforts en ce sens avec la Métropole et les chefs de chantier afin que les calendriers soient finement adaptés – en évitant notamment la période des fêtes de fin d'année – que l'organisation du chantier (installation des modulaires, circulation piétons, etc.) permette le bon fonctionnement des commerces, et que les terrasses touchées puissent être exploitées le plus longtemps possible.

31. Optimiser la communication travaux

Les Assises ont fait remonter le besoin d'améliorer la communication sur l'évolution quotidienne des travaux auprès des commerçants concernés. La Ville de Lyon élaborera systématiquement une méthodologie avec ces derniers afin d'informer avec le plus d'anticipation possible de l'avancement des chantiers, des impacts et mesures mises en place et recueillir leurs remontées. Les canaux de diffusion seront ainsi multipliés : la lettre d'information commerce et artisanat, relai via les associations de commerçants et structures de management de centre-ville, recours à des médiateurs ou référents travaux, réunions d'information chantiers, etc.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Faciliter l'accès aux commerces lors des travaux	Court terme	Métropole de Lyon Ville de Lyon
Minimiser l'impact des travaux sur les commerces	En continu	Métropole de Lyon Ville de Lyon
Optimiser la communication chantier	Court terme	Métropole de Lyon Ville de Lyon

Partenaires



AMBITION 3

**ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION
DES COMMERCES**

OBJECTIF 10 : PROMOUVOIR LA CONSOMMATION LOCALE ET LES CIRCUITS COURTS

CHIFFRES CLÉS

182 produits ou gamme de produits labellisés « Fabriqué à Lyon et ses alentours »

10% des forains utilisent les étiquettes « Ici C Local » sur les marchés

ENJEUX

La consommation locale et les circuits courts sont des leviers importants pour adapter le commerce et l'artisanat aux attentes des consommateurs en recherche d'authenticité, de qualité et de traçabilité des produits. L'origine locale des produits est d'ailleurs la principale attente des consommateurs ayant répondu à l'enquête Oyé ! en matière de transition écologique.

ZOOM SUR

Le label « Fabriqué à Lyon et ses alentours »

Pour être estampillés « Fabriqué à Lyon et ses alentours », les produits doivent répondre à des critères de sélection en matière de fabrication, d'origine des matières premières et de savoir-faire. Les produits labellisés se répartissent autour de quatre catégories :

- mode et accessoires,
- alimentaire (hors restauration),
- décoration et artisanat d'art,
- produits manufacturés

Un jury composé de personnes qualifiées décerne le label pour une durée d'un an, pour un produit ou une gamme de produits. Une fois labellisés les commerçants disposent d'un kit de communication afin de valoriser leur démarche et d'identifier les produits grâce à un macaron.

Partenaires



ACTIONS

32. Développer le label « Fabriqué à Lyon et ses alentours »

Créé et porté par la Ville de Lyon, le label « Fabriqué à Lyon et ses alentours » est une marque de garantie protégée. Signe de reconnaissance pour les produits labellisés et gage d'authenticité pour les consommateurs, le label « Fabriqué à Lyon et ses alentours » distingue des produits créés et fabriqués dans un rayon de 20km autour de la Place Bellecour.

La Ville de Lyon renforcera ses initiatives pour encourager les entreprises à s'inscrire dans la démarche et valoriser les labellisés : campagnes de communication, partenariats événementiels, animation du réseau, soutien à l'association des labellisés, etc.

33. Favoriser l'approvisionnement local des commerces lyonnais

Depuis 2021, 4 éditions de l'événement « En terroirs connus » ont été organisées à l'Hôtel de Ville de Lyon sous forme de speed-meeting entre producteurs locaux et commerçants. La Ville de Lyon poursuivra le développement de ces rencontres professionnelles.

34. Valoriser l'offre de consommation locale et en circuits courts sur les marchés de plein vent

En partenariat avec l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement), la Ville de Lyon met en place le système d'étiquetage « Ici C Local ». Ces étiquettes rendent plus visibles les produits locaux, de saison, vendus directement ou en circuits courts sur les étals des marchés alimentaires. La Ville de Lyon souhaite augmenter le nombre d'utilisateurs et améliorer la connaissance des clients à travers de nouvelles campagnes de communication et temps d'animation sur les marchés.

35. Soutenir la monnaie locale la Gonette

Depuis mars 2021, la Ville de Lyon a adhéré à la Gonette et soutient ainsi l'économie locale, à l'instar de la Ville de Villeurbanne et de la Métropole de Lyon. En effet, la Gonette permet de conserver sur le territoire la richesse produite et consommée grâce à une circulation locale de la monnaie. La municipalité accepte également la Gonette dans ses six musées municipaux, son réseau de bibliothèques, et au sein des archives municipales. Elle continuera à élargir le champ des équipements payables en Gonette afin d'en encourager l'usage.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Développer le label « Fabriqué à Lyon » et ses alentours	En continu	Ville de Lyon
Développer l'approvisionnement local des commerces lyonnais	Court terme	Ville de Lyon
Valoriser l'offre de consommation locale et en circuits courts sur les marchés de plein vent – « Ici C Local »	Court terme	Ville de Lyon
Soutenir la monnaie locale la Gonette	Court terme	Ville de Lyon

OBJECTIF 11 : ENCOURAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

CHIFFRES CLÉS

250 labellisés « Engagé à Lyon »

334 commerces signataires de la Charte sobriété

ENJEUX

La transition écologique et sociale est autant un défi collectif qu'individuel. La Ville de Lyon souhaite accompagner les commerçants et artisans à travers des dispositifs individuels et collectifs, des mises en réseau ou encore la promotion de leurs engagements auprès des consommateurs.

ZOOM SUR

« Engagé à Lyon »

Les candidates et candidats doivent démontrer un engagement exemplaire en matière de transition écologique et sociale et répondre aux critères du référentiel suivant :

- Gestion environnementale : adopter un management et une gestion visant à préserver les ressources et maîtriser l'énergie.
- Gestion sociale : valoriser le capital humain de l'organisation, adopter un fonctionnement démocratique et transparent, gérer l'organisation de manière éthique et équitable, associer les parties prenantes et travailler en synergie.
- Achats et consommation responsables : privilégier des produits et des services à forte valeur sociale et environnementale, limiter la consommation.
- Engagement sociétal : promouvoir l'économie sociale et solidaire, soutenir et participer à des initiatives locales, rendre ses produits et services accessibles au plus grand nombre.

Les labellisations sont accordées pour 3 années calendaires.

Partenaires



ACTIONS

36. Renforcer le réseau des entreprises labellisées « Engagé à Lyon »

« Engagé à Lyon » est une démarche locale de valorisation des entreprises et structures qui répondent de manière pragmatique aux enjeux de la transition écologique et sociale, à travers une offre et des pratiques responsables. Une fois labellisées, les entreprises intègrent le réseau des entreprises engagées lyonnaises, animé par la Ville de Lyon à travers des temps d'échange, de formations, et des événements tout au long de l'année. La municipalité souhaite renforcer la dynamique du réseau à travers de nouveaux formats et la valorisation de cette démarche auprès des entreprises.

37. Faciliter la mise en œuvre de solutions concrètes

La « Vitrine des Solutions » est un salon professionnel annuel organisé par la Ville de Lyon depuis 2024 pour mettre en relation les commerçants désireux de limiter leur impact environnemental et les fournisseurs pouvant leur apporter des solutions concrètes en matière de réduction, traitement et valorisation des déchets, d'énergie et de logistique, d'aménagement et d'entretien des locaux, de services numériques durables ou encore de lutte contre le gaspillage alimentaire. La municipalité se donne pour objectif d'amplifier l'impact de cet événement à travers un nombre croissant d'exposants et de visiteurs.

38. Promouvoir des démarches sobres en énergie – la Charte sobriété des commerces

Lancée en octobre 2022, la Charte sobriété propose aux commerçants de s'engager sur cinq gestes simples de sobriété énergétique. Les commerçants signataires reçoivent un kit de communication numérique et physique pour valoriser leur démarche auprès de leurs clients et partenaires et sont référencés sur le site internet de la collectivité. La Ville de Lyon relancera de nouvelles campagnes de communication autour de cette démarche et de ses signataires.

39. Accompagner les démarches collectives et individuelles de transformations

La Ville de Lyon finance depuis 2021 les actions de mutualisation menées au sein des associations de commerçants, unions commerciales et structures de management de centre-ville autour de la transition écologique, mais aussi des accompagnements individuels à travers le financement d'associations œuvrant dans ce domaine. La collectivité a également signé des conventions partenariales avec les Chambres consulaires dont les objectifs sont régulièrement recalibrés. À ce titre, des nouveaux accompagnements et des formations seront proposés aux commerçants et artisans pour la transition écologique de leur activité. La Ville de Lyon se fera également le relai des dispositifs d'aides financières comme l'appel à projets « Transition écologique des entreprises », proposés par la Métropole de Lyon.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Renforcer le réseau des entreprises labellisées « Engagé à Lyon »	Court terme	Ville de Lyon
Faciliter la mise en œuvre de solutions concrètes	Court terme	Ville de Lyon
Promouvoir des démarches sobres en énergie – la Charte sobriété des commerces	Moyen terme	Ville de Lyon
Accompagner les démarches collectives et individuelles de transformation	Moyen terme	Ville de Lyon / CCI / CMA / Métropole de Lyon

OBJECTIF 12 : ACCOMPAGNER LES COMMERÇANTS SUR LES NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION

CHIFFRES CLÉS

12% des dépenses sont réalisées en ligne sur la Métropole de Lyon. Cela concerne même **22%** des dépenses non alimentaires.

Source : 11ème enquête consommateurs 2022

+ 10,5% c'est la progression du chiffre d'affaires du e-commerce 2023 et 2024

Source : FEVAD

ENJEUX

Ces dernières années ont été marquées par un bouleversement des modes de consommation et d'information des clients. En particulier, le développement des ventes en ligne implique d'accompagner les artisans et commerçants indépendants et de proximité pour rendre le commerce physique plus attractif et les aider à la digitalisation de leur activité.

ACTIONS

40. Faire connaître les dispositifs d'accompagnement individuels et collectifs à la digitalisation

La Ville de Lyon valorisera les dispositifs portés par les Chambres consulaires (CCI, CMA) et les Experts Numérique en Entreprises (ENE) en faveur de la digitalisation.

41. Encourager les mises en valeur digitales collectives

La Ville de Lyon finance depuis 2021 via son appel à projets commerce les initiatives portées par les associations de commerçants qui permettent d'améliorer la mise en avant des commerces à l'échelle de l'association (réseaux sociaux, site internet, application, etc.). Pour aller plus loin, elle accompagnera les structures de management de centre-ville et les associations de commerçants volontaires vers la mutualisation d'un community manager pour développer leur visibilité sur les réseaux sociaux et accompagner leurs adhérents.

42. Organiser des temps de formation et d'échanges

Afin d'accompagner les commerçants à mieux répondre aux évolutions des attentes des consommateurs, la Ville de Lyon organisera en partenariat avec les Chambres consulaires et les experts du territoire des webinaires et des temps de formations (par exemple autour des nouvelles tendances de consommation, des outils pour booster sa communication, des conseils pour améliorer sa visibilité sur internet). Elle proposera également à intervalles réguliers des cafés commerçants pour favoriser l'échange et le partage de bonnes pratiques.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Faire connaître les dispositifs d'accompagnement individuels et collectifs à la digitalisation	Moyen terme	Ville de Lyon / CCI / CMA
Encourager les mises en valeur digitales collectives	Moyen terme	Ville de Lyon / MCV / Associations de commerçants
Organiser des temps de formation et d'échanges	Court terme	Ville de Lyon / CCI / CMA

ZOOM SUR

Le dispositif Atouts numériques

Ce dispositif permet un accompagnement personnalisé des entreprises de moins de 50 salariés dans leur projet de numérisation via des formations et des rencontres avec d'autres dirigeants.

- Avec une priorité pour les entreprises de moins de 10 salariés
- Ayant au moins 2 ans d'ancienneté

Le coût est pris en charge à 100% par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Union Européenne



Partenaires



AMBITION 4

**FAVORISER LES DYNAMIQUES
COLLECTIVES ET LA PROMOTION DU COMMERCE**

OBJECTIF 13 : ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES COMMERCIALES COLLECTIVES

CHIFFRES CLÉS

37

Associations de commerçants subventionnées par la Ville de Lyon

Plus de 400 000 € de subventions versées chaque année aux associations de commerçants, unions commerciales et structures de management de centre-ville

ENJEUX

Les associations de commerçants jouent un rôle essentiel pour la dynamisation des quartiers. Elles permettent de renforcer l'activité commerciale, de développer du lien social et de l'entraide entre les commerçants, d'animer et de valoriser les territoires. Elles sont également un relai important des actions, projets et événements de la ville.

ZOOM SUR

Les structures de management de centre-ville

En plus des associations de commerçants de quartier, la Ville de Lyon est dotée de 2 structures de management de centre-ville (MCV), Lyon7 Rive Gauche et My Presqu'île. L'objectif de la démarche est de fédérer les énergies et susciter des initiatives afin de rendre le centre-ville attractif pour les habitants et les consommateurs. Le manager développe une vision globale du centre-ville dans ses différentes problématiques.

- Il crée une dynamique de gestion et d'animation collective du quartier.
- Il fédère l'ensemble des acteurs publics et privés autour d'un plan d'actions global pour le quartier

Partenaires

LYON 7 RIVE GAUCHE
management de centre-ville

CCI LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE



ACTIONS

43. Accompagner les associations de commerçants

La Direction de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat accompagne les associations au quotidien dans la réalisation de leurs actions et leurs démarches (demande de subvention, dépôt de dossier OTEP, organisation d'événements, etc.). La ville de Lyon s'engage à les réunir et les informer régulièrement. Elle leur proposera également des temps de formations dans le cadre de ses partenariats avec les chambres consulaires. Afin de favoriser la création de nouvelles associations et faciliter les démarches à entreprendre, la collectivité proposera un kit dédié (projets de statuts, compte-rendu d'AG, enregistrement de l'association, etc.).

44. Valoriser les animations commerciales

La Ville de Lyon subventionne, via appel à projets ou subvention de fonctionnement, plusieurs dizaines d'associations de commerçants, notamment pour le programme d'animations et illuminations de fin d'année.

Afin de faciliter leur organisation, des outils d'aide à la mise en œuvre d'animations seront développés en lien avec les associations de commerçants. Les événements des associations seront également relayés sur l'agenda de la Ville de Lyon et des kits de communication seront mis à disposition pour valoriser leur engagement (par exemple, sur les illuminations de fin d'année et à l'occasion des grands événements culturels, sportifs et professionnels).

45. Créer un réseau d'ambassadeurs commerçants

L'ensemble du territoire lyonnais n'étant pas maillé par des associations de commerçants, la Ville de Lyon souhaite lancer un réseau d'ambassadeurs commerçants, agissant comme relai auprès des pairs de leur quartier. Ces ambassadeurs seront valorisés et intégrés à la dynamique d'échanges déjà à l'œuvre entre la collectivité et les associations.

46. Créer un système de parrainage entre commerçants

Afin de faciliter l'entraide entre commerçants et l'accueil des commerçants nouvellement installés, un système de parrainage sera mis en place par la Ville de Lyon en partenariat avec les associations.

47. Coordonner les ouvertures dominicales avec le calendrier commercial

Chaque fin d'année, le Maire de Lyon rend public le calendrier des ouvertures dominicales dérogatoires des commerces pour l'année suivante. Ces autorisations d'ouverture le dimanche sont concertées avec les associations de commerçants et accordées en fonction des temps commerciaux : soldes, principales braderies, fêtes de fin d'année.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Accompagner les associations de commerçants	Court terme	Ville de Lyon
Soutenir et valoriser les animations commerciales	Court terme	Ville de Lyon
Créer un réseau d'ambassadeurs commerçants	Moyen terme	Ville de Lyon
Créer un système de parrainage entre commerçants	Moyen terme	Associations de commerçants
Coordonner les ouvertures dominicales avec le calendrier commercial	Court terme	Ville de Lyon

OBJECTIF 14 : VALORISER LE COMMERCE ET LES COMMERÇANTS

CHIFFRES CLÉS

En 2024, **79%** des Français envisageaient d'acheter leurs cadeaux pour les fêtes de fin d'année sur internet

Source : FEVAD

ENJEUX

La Ville de Lyon est riche de ses commerces, qui participent à l'animation des rues et des quartiers, créent du lien social, et permettent aux Lyonnaises et aux Lyonnais d'avoir accès à des produits de qualité. La collectivité souhaite ainsi accentuer ses efforts de valorisation et de promotion du commerce.

ZOOM SUR

Au Fil de Lyon

« Au Fil de Lyon » est le magazine municipal de la Ville de Lyon. Il est édité tous les deux mois et diffusé à 300 000 exemplaires. Chaque Lyonnaise et Lyonnais le reçoit dans sa boîte aux lettres. Il permet à la fois de s'informer sur les principales actualités de la vie municipale, trouver des idées de sorties, mais aussi découvrir les acteurs de la vie lyonnaise, ou encore les initiatives associatives. Chaque numéro comporte un dossier thématique : pour le numéro de mars/avril 2025, ce sont les commerces qui sont à l'honneur !

Retrouvez le numéro dans son intégralité ici



Partenaires



ACTIONS

48. Organiser la Biennale du Commerce

Tous les deux ans, la Ville de Lyon, en partenariat avec les acteurs du commerce et les chambres consulaires, organisera une Biennale du Commerce. Ce rendez-vous dédié aux professionnels du commerce et de l'artisanat lyonnais réunira les associations de commerçants, les commerçants et artisans ainsi que les principaux partenaires économiques.

La Biennale constituera un moment privilégié d'échanges et de réflexion autour des évolutions du commerce lyonnais. Elle permettra notamment de dresser un état des lieux régulier de la situation économique, d'identifier les grandes tendances du secteur et de partager des initiatives inspirantes. La Biennale aura également pour vocation d'accompagner les acteurs locaux dans l'anticipation des mutations économiques, sociales et environnementales du commerce de demain.

49. Faire des fêtes de fin d'année un temps fort de promotion du commerce lyonnais

Les fêtes de fin d'année sont pour de nombreux commerçants la période la plus importante de l'année. La Ville de Lyon continuera, comme elle le fait depuis 2020, à inciter les lyonnaises et les lyonnais à effectuer leurs achats auprès de leurs commerces locaux et indépendants via des campagnes de communication grand public. Un concours de la plus belle vitrine mettra en valeur la créativité des commerçants.

50. Multiplier les mises en avant du commerce lyonnais

Les outils de communication de la collectivité sont autant de canaux permettant de réaliser des portraits, mettre en avant des initiatives ou des démarches engagées. La Ville de Lyon multipliera les occasions de parler du commerce et des commerçants, que ce soit via des campagnes de communication, relation presse, réseaux sociaux, ou le magazine municipal « Au Fil de Lyon ».

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Organiser la Biennale du Commerce	Long terme	Ville de Lyon / CCI / CMA
Faire des fêtes de fin d'année un temps fort de promotion du commerce lyonnais	Moyen terme	Ville de Lyon
Multiplier les mises en avant du commerce lyonnais	Moyen terme	Ville de Lyon

OBJECTIF 15 : RENFORCER LES LIENS ENTRE COMMERCE ET TOURISME

CHIFFRES CLÉS

6 millions

de visiteurs par an à Lyon

ENJEUX

Le tourisme joue un rôle majeur dans l'économie lyonnaise, notamment grâce à son patrimoine historique, et ses grands événements culturels et professionnels. Il est essentiel que les commerçants puissent profiter de la dynamique touristique, y compris en dehors des quartiers les plus visités.

ZOOM SUR

ONLYLYON Tourisme et Congrès

Association loi 1901, ONLYLYON Tourisme et Congrès est l'Office de Tourisme et des Congrès de la Métropole de Lyon.

Sa mission est d'accueillir et d'informer les visiteurs du monde entier de la meilleure des façons possible en leur apportant leur expertise de la destination et en répondant à leurs besoins de manière personnalisée. Elle travaille au quotidien avec les professionnels lyonnais du tourisme pour faire connaître leur offre et créer un réseau de qualité, et assure la promotion de la ville en tant que destination touristique.

Partenaires



ACTIONS

51. Renforcer la communication et la diffusion d'informations sur les activités commerciales

Afin de rendre visible l'activité des associations de commerçants auprès des touristes, la Ville de Lyon travaillera avec l'Office du Tourisme au référencement et la diffusion des guides et supports de communication créés par les associations, ainsi qu'à l'intégration des événements et animations commerciales majeurs à l'agenda de l'Office du Tourisme.

52. Développer et valoriser les parcours commerçants

La diversité des quartiers commerçants lyonnais mérite d'être mieux connue des touristes. Même au sein des quartiers touristiques comme le Vieux Lyon, la fréquentation est susceptible de varier considérablement d'une rue à l'autre. En lien avec l'Office du Tourisme, il s'agira d'outiller les associations de commerçants sur les bonnes pratiques pour la création de guides ou parcours de découverte des commerces, et de favoriser leur diffusion sur les outils de communication de la Ville de Lyon et de l'Office du Tourisme.

53. Renforcer les liens entre les commerçants et les professionnels du tourisme

Afin de mieux intégrer les commerçants à l'écosystème touristique, l'Office du Tourisme ouvrira ses webinaires biannuels de présentation des actualités culturelles, événements professionnels et grands projets aux associations de commerçants.

De son côté, la Ville de Lyon développera des temps d'échanges dédiés entre professionnels de l'hébergement touristique et commerçants afin de créer des synergies dans les quartiers et valoriser les commerces locaux auprès des touristes.

54. Faciliter l'accueil des touristes dans les commerces lyonnais

Accueillir les touristes de la meilleure manière est un facteur clé de succès pour les commerçants. La Ville de Lyon diffusera les bonnes pratiques d'accueil référencées par l'Office du Tourisme et Atout France.

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Actions	Phasage	Pilotage
Renforcer la communication et la diffusion d'informations sur les activités commerciales	Moyen terme	Ville de Lyon Office du Tourisme
Développer et valoriser les parcours commerçants	Moyen terme	Ville de Lyon Office du Tourisme
Renforcer les liens entre les commerçants et les professionnels du tourisme	Moyen terme	Ville de Lyon Office du Tourisme
Favoriser l'accueil des touristes dans les commerces lyonnais	Moyen terme	Ville de Lyon Office du Tourisme

